



NOAA
FISHERIES

NOAA Fisheries

Stratégie pour l'équité et la justice environnementale

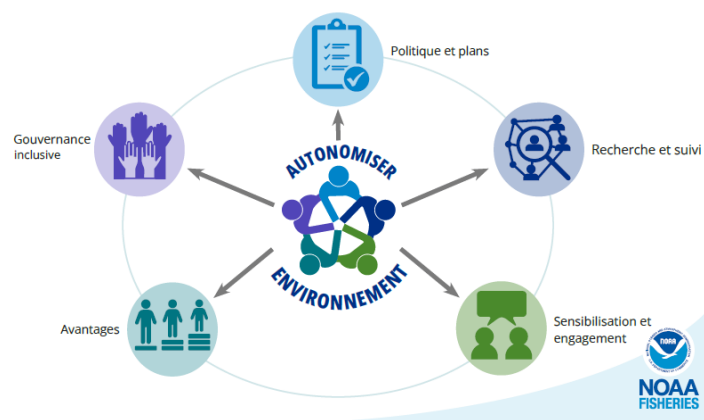
Résumé

NOAA Fisheries est chargé de la gestion des ressources et des habitats océaniques du pays. Nous exploitons les meilleures données scientifiques disponibles pour rendre la pêche durable et productive, fournir des produits alimentaires issus de la mer sûrs, conserver les ressources protégées et préserver les écosystèmes. Nous cherchons à rendre ces services accessibles à tous, de sorte qu'aucune communauté¹ n'en soit dépourvue. Ce document décrit la stratégie de NOAA Fisheries pour intégrer l'équité et la justice environnementale (EJE) dans tout ce que nous entreprenons, et d'une manière qui soit conforme aux lois applicables et à la disponibilité des crédits².

L'équité est le traitement équitable de tous les individus, en tenant compte du fait que tout le monde n'a pas été traité équitablement. La justice environnementale est l'équité appliquée aux lois, politiques et pratiques environnementales. Le gouvernement fédéral reconnaît que les obstacles à l'équité ont eu pour conséquence que de nombreuses collectivités se retrouvent mal desservies, et qu'elles sont souvent les plus vulnérables aux problèmes environnementaux, tels que le changement climatique. Reconnaisant que toutes les communautés n'ont pas bénéficié d'un accès égal aux services de NOAA Fisheries, nous avons identifié trois objectifs primordiaux pour tendre vers l'EJE pour chacun :

- Donner la priorité à l'identification, au traitement équitable et à la participation significative des communautés mal desservies ;
- Assurer l'équité dans la prestation des services, et,
- Donner la priorité à l'EJE dans nos missions avec des progrès vérifiables.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons identifié six domaines clés dans lesquels nous pouvons nous améliorer. Nous avons élaboré cette stratégie en s'appuyant sur les commentaires du personnel de NOAA Fisheries et du public. Nous continuerons à collaborer avec les communautés, et les communautés mal desservies en particulier, pour mettre en œuvre cette stratégie aux niveaux régional et programmatique. Beaucoup reste à faire et nous nous engageons à faire avancer l'EEJ chez NOAA Fisheries.



¹ Aux fins du présent document, les « communautés » sont des groupes d'individus, des représentants d'organisations ou de groupes d'intérêt, ou des entités gouvernementales qui accordent beaucoup d'intérêt ou qui sont concernés par le travail et les politiques de NOAA Fisheries.

² Cette stratégie doit être mise en œuvre conformément aux lois applicables et sous réserve de la disponibilité des crédits. En outre, la stratégie EEJ n'est pas destinée à, et ne crée, aucun droit ou avantage, formel ou procédural, exécutoire en droit ou en équité par toute partie contre les États-Unis, ses départements, agences ou entités, ses dirigeants, employés, ou agents, ou toute autre personne.